



Diplôme universitaire : Gestion et Aménagement

Résumé de la Formation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Présentation

Le **Diplôme d'université "Gestion et aménagement des collectivités territoriales"** est l'aboutissement d'un parcours d'excellence destiné aux étudiants qui souhaitent s'engager dans une formation longue et complète d'études professionnelles, orientées à la fois vers les gestion des collectivités locales et les questions d'aménagement et d'urbanisme qui se posent à elles.

PLUS D'INFOS

Durée : 3 ans

Niveau d'étude : BAC +5

Langue d'enseignement : Français

EN COURS DE REDACTION

Contrôle des connaissances

Modalités de contrôle de connaissances : <http://www.lettres.sorbonne-universite.fr/mcc>

Stages

Aucune convention de stage n'est délivrée aux étudiants inscrits en DU.

Droits de scolarité

Frais d'inscription en formation initiale : <http://www.lettres.sorbonne-universite.fr/>

Poursuite d'études

Aménagement du territoire, urbanisme, aménagement rural, environnement, planification, développement local et régional et concertation publique.

Ce diplôme valide une connaissance théorique et pratique des questions en matière d'aménagement urbain, de planification et d'urbanisme opérationnel. Il valide un atelier professionnel en s'appuyant sur le diagnostic territorial et les projets urbains.

Cette formation ne prend tout son sens que complétée par les deux années du master « Aménagement et Urbanisme » qui constituent les 2ème et 3ème années du D.U. « Aménagement, Urbanisme et Gestion des collectivités territoriales ».

Insertion professionnelle

Les diplômés peuvent de diriger vers les collectivités territoriales, les sociétés d'économie mixte, les bureaux d'études publics ou privés, les agences d'architecture, d'urbanisme et d'ingénierie, les promoteurs. Ils peuvent

également passer les concours de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale (ingénieur subdivisionnaire, par exemple)

Pré-requis

Profil des candidats : étudiants formés en sciences humaines et sociales (géographie, histoire, histoire de l'art, droit, économie, ...) mais aussi en sciences de l'ingénieur ou en école d'architecture et du paysage ainsi que les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles.

La formation est ouverte aux personnes titulaires de deux années de formation post-baccalauréat

Lieu(x) d'enseignement

* Institut de géographie et d'aménagement - 191, rue Saint Jacques 75005 Paris

Conditions d'accès

Titulaire du baccalauréat.

Les étudiants de L3 inscrits à l'option "Aménagement et Urbanisme" qui auront une moyenne égale ou supérieure à 12/20 obtiendront, en plus de la Licence et à condition de s'y être inscrit, la première année du Magistère (D.U.) « Aménagement, Urbanisme et Gestion des collectivités territoriales ».

Responsable de la Formation

CHEMLA Guy
Guy.Chemla@paris-sorbonne.fr

Contact SCUIOIP

Tél. 01 40 46 26 14
Courriel: contact.pio@paris-sorbonne.fr